Don et Santé : Une mensualité offerte à une association

Lien sur le site de « Don et Santé » : Nouveau partenariat à vocation locale, initiée par un courtier en assurances (LOGAM Finance, à Orléans).

- Le souscripteur à une mutuelle choisit une association parmi celles référencées. Cette association recevra de la part du courtier l'équivalent du montant d'une mensualité.

- Les associations actuellement sont dans l'ensemble plutôt locales, comme l'indique cette liste, relevée sur le site à la date du 7 mars 2009 (susceptible d'évolution) :